



AMBASSADE DE SUISSE
EN CHINE

MB
Dup. Camb in interminist.
Pékin, le 6 septembre 1972 *Lu*

Réf.: 332.O.C. - NT/hw

CONFIDENTIEL

A la Division des
Affaires politiques du
Département Politique Fédéral
3003 B e r n e *voir dernier page*

| | | | | | | | |
|--------------------------|------|------|--|--|--|--|------|
| an | MB | FK | | | | | a/a |
| Datum | 12.9 | 22.9 | | | | | 27.9 |
| Visa | MB | FK | | | | | hw |
| EPD | | | | | | | |
| Ref. p. B. 15. 21. Camb. | | | | | | | |

Monsieur l'Ambassadeur,

1) Conformément à l'autorisation verbale que vous m'aviez donnée avant mon départ, j'ai été rendre visite au Prince Sihanouk. Je n'avais pu le faire plus tôt, le Prince ayant été presque continuellement en voyage, tant en Chine qu'à l'étranger.

Sihanouk m'a reçu ce matin - en tête à tête - pendant une heure vingt-cinq. Je ne saurai vous faire une relation complète de ses propos avant la clôture du courrier. C'est pourquoi je me borne à vous parler maintenant des questions bilatérales, me réservant de vous envoyer la semaine prochaine un rapport politique concernant son point de vue sur les affaires cambodgiennes et indochinoises.

2) Le Prince m'avait reçu il y a trois ans (en décembre 1969) à Phnom Penh, et c'est ce qui m'a donné prétexte pour lui rendre aujourd'hui une visite de courtoisie. Il est moins gros qu'alors, a le teint frais et donne toujours une impression de jeunesse et de vitalité. Sa voix a la même intonation aiguë et puissante, mais il est moins explosif et il écoute plus volontiers son interlocuteur.

- 2 -

Il est d'une courtoisie et d'une politesse achevées, ce qui ne signifie pas qu'il dit toujours des choses agréables. Mais au moins, il a le mérite de la franchise.

Après les compliments d'usage, et l'évocation des charmes de Phnom Penh en 1969, je lui ai rappelé que la Suisse, se conformant au principe de non-immixtion dans les affaires intérieures, ne reconnaissait pas les gouvernements, mais les Etats, ce qui, en règle générale, avait pour conséquences pratiques que nous entretenions des relations avec le gouvernement au pouvoir dans la capitale.

3) Le Prince s'est alors engagé dans un long monologue.

La France nous dit exactement la même chose que vous. Nous comprenons que les pays étrangers ne veuillent pas se mêler des affaires intérieures des autres états et nous apprécions cette attitude. Mais en maintenant des relations avec le gouvernement de Lon Nol vous prenez en fait position. Pour tenir la balance égale, vous ne devriez avoir de relations avec personne, ou du moins geler vos relations au point zéro. Nous ne nous attendons pas à ce que vous nous reconnaissiez, mais vous ne devriez plus reconnaître Lon Nol.

C'est ce que je dis à nos amis français et que je répète à nos amis suisses.

Mon gouvernement m'a d'ailleurs prié d'attirer votre attention sur le fait qu'il y a un chargé d'affaires de Lon Nol à Berne, ce qu'il déplore.

Je désire vous expliquer en toute franchise ce que sera notre politique quand nous aurons libéré le Cambodge (dont nous contrôlons d'ores et déjà le 85 % du territoire) et que nous nous serons réinstallés à Phnom Penh. Nous ferons une distinction entre les Etats, d'après leur attitude à notre égard. Il y aura ceux qui nous auront soutenu, il y aura ceux qui auront observé une complète neutralité (au sens

*même un
ambassadeur!*

qui précède) et ceux qui auront conservé jusqu'au bout des relations avec Lon Nol. Pour ces derniers, il faudra repartir à zéro, c'est-à-dire entamer de longues négociations qui ne pourront aboutir qu'à la création de Consulats généraux, éventuellement - mais c'est peu probable - de Légations, en aucun cas d'Ambassades. Tous nos rapports devront être revus au cours de ces négociations. Je ne vous dis pas cela dans l'idée d'exercer la moindre pression sur vous, mais pour que vous soyez au clair, et que vous n'éprouviez pas, plus tard, de mauvaises surprises.

Nos juristes contestent la légalité du coup d'état de 1970 et ma déposition. Ils considèrent que je suis toujours le Chef de l'Etat. Ce point de vue est aujourd'hui partagé par plus de soixante états, et notamment ceux qui ont participé à la Conférence des pays en développement de Georgetown. Mon gouvernement n'est d'ailleurs pas un gouvernement en exil, puisque onze de mes ministres sont dans les zones libérées, où il y a une armée, une administration, une justice, en un mot tout l'appareil de l'état.

Ce à quoi nous aspirons, c'est à refaire un Cambodge indépendant, neutre et bouddhique. Le bouddhisme restera religion d'état, et la neutralité, nous la considérons comme indispensable à l'indépendance. Si nous n'étions pas neutre, nous serions membre d'une alliance. Et un petit pays, dans une alliance avec des plus puissants, subit forcément leur influence et perd sa liberté d'action. Nous ne voulons rien de tel, c'est pourquoi nous mènerons une politique de stricte neutralité.

4) J'ai répondu que je ^{ne} manquerai pas de rapporter cet exposé à mon gouvernement, et j'ai remercié le Prince du caractère direct et dépourvu d'équivoques de ses propos. J'ai ajouté que son point de vue sera certainement étudié avec

- 4 -

grande attention, mais que je doutais qu'il soit possible de faire une entorse à une ligne que nous suivons depuis plusieurs dizaines d'années et qui est fondée sur de solides principes juridiques.

5) Dans la suite de la conversation, où le Prince s'est montré très dur à l'égard des "traîtres de l'équipe Lon Nol" qui seront exécutés et des soldats qui tuent des résistants "qui passeront en cour martiale", où il a parlé de poursuivre la lutte, aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'à la victoire finale, et où il s'est refusé à toute participation à "quelque conférence que se soit" sauf à des négociations bilatérales avec les Américains s'ils lâchent Lon Nol et ses amis, j'ai eu l'impression que Sihanouk, de naturel sinon conciliant mais en tout cas très souple, était obligé par son gouvernement de se montrer rigide et intransigeant. Il est probable qu'il en est malheureux, car il cherche des échappatoires. Aucun pardon pour l'équipe Lon Nol, sauf pour ceux qui se rallieront assez tôt à lui, ce qui les blanchira et leur permettra même de recevoir des postes d'Ambassadeurs! Pas de participation à des conférences multilatérales - donc, il le reconnaît, une ligne beaucoup plus rigide que celle de Hanoi et du G.P.R. - mais cette possibilité de conversations bilatérales avec les Etats-Unis, "s'ils abandonnent Lon Nol".

De plus, il y a certaines contradictions dans ses déclarations. Il m'a dit qu'il a fait passer le mot aux gens de Phnom Penh, pour qu'ils prennent le large, qu'"ils se réfugient aux Etats-Unis, en France ou en Suisse, où ils ont des comptes en banques" parce qu'il ne tient pas à les pendre. Mais auparavant et plus tard, il est revenu sur la nécessité de les exécuter.

Dès lors, je ne pense pas qu'il entende réellement reléguer les relations futures avec la Suisse à un statut

- 5 -

humiliant si nous continuons nos rapports avec la République Khmère. Il est vraisemblable qu'il ne souhaite au fond qu'un ralentissement, une mise au frigidaire de nos contacts avec Phnom Penh. Mais si je crois que telle est la pensée de Sihanouk, ce que je ne peux évidemment pas vous garantir, il est probable que son gouvernement est beaucoup plus jusqu'aboutiste.

6) Je formule encore une remarque qui peut vous être utile dans l'examen de nos relations avec le Cambodge. Chou En-lai a assuré au Prince que les Etats-Unis étaient déçu par Lon Nol et qu'ils envisageaient de lui retirer leur appui. Sihanouk ne sait pas si le Premier Ministre en a été informé par Kissinger "ou par ces nombreux contacts amicaux qu'il y a maintenant entre la Chine et les Etats-Unis".

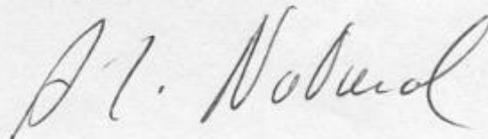
Je pense qu'il vaudrait la peine de se renseigner à ce sujet à Washington, car s'il était vrai que les Etats-Unis envisagent de changer de cap, nous devrions tenir compte de ce fait nouveau.

./.

7) Je vous communique, à toutes fins utiles, un résumé de la conférence de presse que le Prince a accordé à trois correspondants d'agences deux jours avant de m'avoir reçu.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE



Annexe ment.

Copie p.i. à M. Ch. Müller, Ambassadeur de Suisse, Djakarta